



### Fermetures de rues :

- A** Piétonisation des rues du 30 avril au 13 septembre.
- B** Du lundi 28 mai au vendredi 22 juin.  
(La fermeture de rues se poursuit pour le Festival International de Jazz de Montréal.)
- C** Du vendredi 8 juin au samedi 16 juin, de 17h à 3h, quotidiennement.

### Fermeture de voies:

- 1** Fermeture ponctuelle d'une voie du 23 au 28 mai.
- 2** Fermeture ponctuelle d'une voie entre le 4 et le 5 juin pour l'installation d'une scène.
- 3** Fermeture d'une voie en tout temps, du 28 mai, 7h, au 17 juin.
- 4** Fermeture quotidienne d'une voie du 8 au 16 juin, entre 17 h et 1 h.